

Le 6 décembre, 2018

Ligue européenne de Coopération économique

Commission économique et sociale

Bruxelles, le 13 novembre 2018

**«Perspectives économiques de la coopération euro-africaine  
et leurs retombées en matière de développement et de migrations»**

*Original : français*

Recommandations adoptées par la Commission économique et sociale

le 13 novembre 2018

et par le Conseil Central le 4 décembre 2018

**Résumé**

**Les faits :**

- La population continue à croître à un rythme exponentiel en Afrique : elle dépassera les 4 milliards d'ici la fin de ce siècle.
- De ce fait, malgré une croissance élevée, le niveau de vie par tête reste bas.
- Les flux financiers Nord-Sud, même complétés par un fort apport chinois, restent trop faibles pour faire émerger ces économies, qui manquent d'infrastructures et d'une main-d'œuvre formée.
- La pression démographique et les écarts de niveaux vie continuent à alimenter de forts flux migratoires, posant des problèmes aux pays d'accueil comme aux pays de départ ("brain drain").

**Nos propositions :**

- Encourager les flux de capitaux privés de toute nature, ce qui suppose des structures financières locales solides et le soutien prioritaire à l'Etat de droit et à une bonne gouvernance.
- Elargir les marchés locaux, trop étroits, vers des unions sous-régionales et des zones de libre-échange et renforcer celles qui existent déjà.
- Reconcentrer les aides publiques au développement sur l'Afrique et mieux les coordonner.
- Développer les systèmes locaux d'éducation supérieure pour former et retenir les élites locales, voire les encourager à revenir.
- Organiser les migrations économiques en recensant les besoins européens et en les encadrant par des quotas indicatifs négociés.

La Commission économique et sociale (CES) de la Ligue européenne de Coopération économique (LECE), réunie à Bruxelles le 13 novembre 2018, a débattu du thème **«Perspectives économiques de la coopération euro-africaine et leur retombées en matière de développement et de migrations»**, avec plusieurs personnalités : **Jean-Michel SEVERINO**, ancien Vice-président de la Banque Mondiale, Président d'Investisseurs et Partenaires ; **Günter NOOKE**, Délégué personnel de la Chancellerie d'Allemagne pour l'Afrique ; **Ahmedou OULD-ABDALLAH**, ancien Ministre des Affaires étrangères de Mauritanie, ancien Représentant spécial des Nations-Unies pour l'Afrique de l'Ouest puis pour la Somalie; **Francis GHILES**, "Senior Associate Research Fellow" au Centre d'Etudes et de Documentation international de Barcelone.

## I. Constat

- 1) L'Afrique, notamment dans sa partie subsaharienne, est aujourd'hui le seul continent où la "bombe démographique" continue d'exploser, avec des taux de fécondité dépassant trois enfants par femme en moyenne et atteignant sept dans certains pays, notamment sahéliens<sup>1</sup>. Selon les projections démographiques de l'ONU de juin 2017, la population au Sud du Sahara passera de 969 millions en 2015 à 2,17 milliards en 2050 ; elle pourrait atteindre 4 milliards<sup>2</sup> à la fin de ce siècle.

Il en résulte que la majeure partie de la croissance économique, pourtant globalement satisfaisante (pour l'Afrique subsaharienne, 5,9% par an en moyenne entre 2000 et 2008, 4,2% par an entre 2009 et 2015), et parfois élevée<sup>3</sup>, est absorbée par l'augmentation de la population, ne permettant pas au niveau de vie de progresser substantiellement : de 2009 à 2015, il ne s'est élevé pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne que de 1,4% par an en moyenne : 4,2 % par an de hausse du PIB moins 2,8% par an d'augmentation de la population.

Cette croissance reste freinée par le niveau élevé d'insécurité, tant en Afrique de l'Ouest (avec le terrorisme sahélien et celui du mouvement Boko Haram) qu'en Afrique Centrale (Centrafrique, République Démocratique du Congo) et Orientale (Soudan, Somalie...), allant jusqu'à des guerres civiles.

- 2) Les flux financiers provenant des pays avancés restent globalement trop modestes pour changer vraiment cet état de choses. Si l'Afrique reçoit désormais plus de la moitié de l'aide publique mondiale au développement (contre un tiers seulement avant 2000), cette aide, de montant limité (150 Md\$ en 2017), est majoritairement bilatérale et encore parfois liée de facto à des exportations. La part des dons, nécessaire aux pays les plus pauvres, reste trop faible.

Quant aux flux privés, si les transferts de travailleurs émigrés sont importants (environ 50 Md\$ vers l'Afrique ce qui représente environ 2,5 % du PIB du continent), les investissements directs étrangers (IDE) des entreprises restent trop modestes (les investissements directs, nets, n'ont représenté en 2015 que 2,8% du PIB pour l'Afrique subsaharienne)<sup>4</sup>.

Le manque d'infrastructures et de main d'œuvre bien formée dans les pays d'accueil, ainsi que l'insécurité politique et juridique qui y règne trop souvent, freinent ces apports indispensables. De même, les bourses de valeurs, encore rares sur le continent africain,

---

<sup>1</sup> Le record mondial du taux de fécondité est atteint au Niger, avec 7,15 enfants par femme.

<sup>2</sup> Dans l'hypothèse médiane, qui intègre pourtant une forte baisse des taux de fécondité d'ici à la fin du siècle : exactement, 4,002 milliards en 2100 (dont 794 millions pour le seul Nigéria), soit 36% de la population mondiale (11,2 milliards) prévue à cette date.

Dans l'hypothèse haute, en 2100 la population de l'Afrique subsaharienne atteindrait 5,23 milliards ! Dans l'hypothèse basse, elle serait d'au moins 3,12 milliards à cet horizon.

Pour l'ensemble de l'Afrique, les prévisions à l'horizon 2100 sont respectivement de 4,47 milliards (hypothèse médiane), 5,73 milliards (hypothèse haute), 3,53 milliards (hypothèse basse).

<sup>3</sup> Entre 2009 et 2015, 5,6% par an au Kenya, 10,3% par an en Ethiopie.

<sup>4</sup> En *stock*, la valeur des IDE accumulés était en 2014 de 79 Mds\$ pour les Etats-Unis, 71 Mds\$ pour le Royaume-Uni, 70 Mds \$ pour la France, etc.

n'attirent que peu d'investissements de portefeuille et les concours bancaires restent limités.

En outre, les sorties de capitaux – licites ou illicites – provenant des pays d'Afrique effacent une grande partie de ces apports financiers.

3) Depuis le début de ce siècle, la présence économique et financière de la Chine se fait de plus en plus nettement sentir, au nord comme au sud du Sahara. Cet apport financier nouveau, très significatif pour certains pays, est positif, puisque de grands investissements ferroviaires, portuaires, agricoles, etc... ont ainsi pu être réalisés<sup>5</sup>. Ceci pourrait toutefois entraîner un endettement mal contrôlé<sup>6</sup> ; de plus, les charges d'entretien de ces réalisations dans la durée sont rarement prises en compte. Certains s'inquiètent en outre du caractère largement importé de la main d'œuvre sur ces projets, voire d'une possible mainmise sur des pans entiers d'économies encore fragiles, notamment s'agissant de matières premières stratégiques et de l'emprise foncière.

4) Il est nécessaire qu'à l'avenir la croissance économique soit plus rapide et plus largement diffusée sur l'ensemble du continent. La discorde civile - allant, dans au moins une dizaine de pays africains aujourd'hui, jusqu'à la guerre civile – est un problème majeur qui doit être traité, car sans la paix intérieure aucun développement économique et social n'est possible. Cela s'ajoute malheureusement à l'insuffisance, voire à l'absence d'infrastructures de base, à une gouvernance souvent très déficiente et entachée de corruption, ainsi qu'à la faible disponibilité de main d'œuvre qualifiée, du fait de la faiblesse des systèmes d'enseignement et de formation.

Le taux d'alphabétisation des plus de 15 ans reste en effet très insuffisant : pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, le tiers de la population ne sait encore ni lire ni écrire ; et le taux d'inscription des enfants en cours élémentaires, qui a progressé de 36% en 2000 à 56% en 2010, plafonne depuis. L'analphabétisme reste aussi un fléau même dans certains pays d'Afrique du Nord.

5) L'écart des niveaux de vie entre l'Europe et l'Afrique demeure considérable: de 1 à 3 pour les pays d'Afrique les mieux lotis, il est de 1 à 50 pour les plus pauvres<sup>7</sup>. Or la population, de l'Afrique subsaharienne, qui représentait en 2015 1,3 fois celle de l'ensemble de l'Europe (de l'Atlantique à l'Oural), en représentera le triple en 2050 et *le sextuple* en 2100<sup>8</sup>. Dans cette perspective, il nous paraît probable que l'appétence des populations

---

<sup>5</sup> En 2015, par exemple, la Chine a financé pour 21 milliards de \$ d'infrastructures en Afrique, contre 3 Mds pour la France, 2 Mds pour le Japon, 1 Md pour l'Allemagne...

<sup>6</sup> Selon la John Hopkins University, la Chine aurait prêté 20 Milliards de \$ à l'Afrique au cours des vingt dernières années et détiendrait déjà un sixième des créances sur ce continent, ce dont s'inquiète le FMI. Cependant, au sommet Chine-Afrique de Pékin (du 3 au 6 septembre 2018), le Président Xi Jin-Ping a promis sur les prochaines années une enveloppe de 51,7 Mds\$ de concours à l'Afrique, dont 15 Mds\$ d'aide et prêts sans intérêts, ainsi que l'annulation des échéances de dette des pays les, plus pauvres.

<sup>7</sup> Selon les statistiques de la Banque Mondiale, le PIB par tête en parités de pouvoir d'achat était en 2016 de 53 300 \$ aux Etats-Unis, 36 300 \$ en Union Européenne, et - par exemple - de 19 600 \$ à l'Ile Maurice, 13 800 \$ en Algérie, 5 400 \$ au Nigéria, 3 400 en Côte d'Ivoire, 2 900 \$ au Kenya, mais seulement 1 600 \$ en Ethiopie, 900 \$ au Niger, 750 \$ en République démocratique du Congo, 650 \$ en République Centrafricaine...

<sup>8</sup> Dans la projection médiane. Ce rapport serait de 5,3 dans la projection basse et de 7,2 dans la projection haute.

d'Afrique pour une migration vers l'Eldorado espéré en Europe persiste. Or le niveau actuel d'immigration – même s'il n'est pas encore en majorité en provenance d'Afrique – pose déjà des problèmes majeurs dans l'Union Européenne, comme le montrent les vagues électorales populistes dans nombre d'Etats membres, ainsi que le refus de plusieurs d'entre eux d'accepter quelque partage que ce soit de la charge d'accueil des immigrants.

Ces craintes sont souvent exagérées, car le volume annuel des entrées d'immigrés en Europe reste à peu près stable sur la durée<sup>9</sup>. Mais le problème ne peut que s'aggraver en l'absence d'une politique appropriée<sup>10</sup>, – sachant qu'il ne suffira pas de distinguer les demandeurs d'asile des « immigrants économiques », qu'on ne peut pas totalement dissuader-.

En outre se pose le redoutable problème du "brain drain" : les trop rares élites des pays africains tendent, pour des raisons compréhensibles sur le plan personnel, à préférer s'installer au Nord plutôt que de s'investir dans leurs pays d'origine, qui ont pourtant cruellement besoin de leurs compétences. Cette tendance, qui tend à s'étendre maintenant au rachat rapide des "start-ups" africaines par des incubateurs des pays avancés et au débauchage des chercheurs africains, se poursuivra si des alternatives locales ne sont pas suscitées.

## II. Propositions

Souhaitant apporter sa contribution à l'élaboration de politiques permettant à la coopération euro-africaine de faire face à ce défi multiforme, **notre Commission formule les propositions suivantes.**

1) La priorité doit être donnée aux infrastructures et à l'émergence entrepreneuriale. A cet effet, les flux de capitaux privés (investissements directs, investissements de portefeuille, crédits exports, prêts bancaires) sont la clé de l'avenir, de même que l'investissement productif des capitaux locaux ; ils doivent être encouragés le plus largement possible, pour accompagner et démultiplier les efforts publics.

Pour accueillir et encourager ces flux de capitaux privés, la coopération administrative et judiciaire pour conforter l'Etat de droit être renforcée, de même que le développement des marchés de capitaux locaux (système bancaire, bourses de valeurs). Nous soulignons à cet égard l'intérêt de systèmes de garantie d'investissement prenant en charge une part des risques pour encourager les prises de participation directes (« private equity ») dans des entreprises africaines.

2) Les concours publics de l'aide au développement demeurent cependant indispensables pour coordonner et inciter les flux de capitaux de toute nature à s'orienter vers le continent africain. Leur niveau actuel étant insuffisant pour permettre de franchir l'étape cruciale du passage au statut de pays émergent - qui nécessite à la fois de meilleures infrastructures, une main-d'œuvre formée et une bonne gouvernance -, "un sursaut" est nécessaire.

Pour y parvenir il faudra recentrer en direction du continent africain des concours européens aujourd'hui trop dispersés, et accroître de nouveau leur montant, qui a diminué

---

<sup>9</sup> Selon Eurostat, le flux annuel des primo-demandeurs d'asile enregistrés dans l'U.E. a connu un pic supérieur à 1,2 millions par an en 2015 et 2016, mais est redescendu à 650 000 en 2017.

<sup>10</sup> Les démographes pensent que le flux annuel d'immigration d'origine africaine pourrait passer sur 50 ans de 0,5% de la population européenne à 2,5% (soit au total sans doute + 50 millions de personnes).

depuis trois ans. L'Eurafrrique est une réalité géographique, historique, économique et culturelle qui justifie un tel regroupement, conduisant pendant la période de ce sursaut à une concentration de la majorité des moyens du FED, de la BEI et des aides bilatérales dans cette direction. Cette initiative pourrait s'appuyer sur le programme présenté récemment par le Président de la Commission Européenne (en continuité avec le "Plan Juncker" intra-européen). Elle suppose que la mise en place et la gestion des aides soit plus fermement et plus étroitement coordonnées entre les différents bailleurs, tant multilatéraux que bilatéraux. Concernant l'aide alimentaire, si les actions d'urgence visant à prévenir la famine sont plus nécessaires que jamais, déverser des surplus à bas coût sur les marchés africains devrait absolument être évité, dans la mesure où cela décourage les productions locales.

- 3) Ce sursaut permettra aux peuples d'Afrique d'obtenir enfin une amélioration significative de leur niveau de vie, ainsi que de leur état sanitaire et éducatif - notamment pour les filles, pour lesquelles il reste trop souvent en retard - ; il contribuera au freinage indispensable de la croissance démographique. Il doit être accompagné d'encouragements des pays donateurs au planning familial beaucoup plus suivis et résolus que ce qui a été fait jusqu'à présent : les réticences de certains à cet égard n'ont fait que contribuer à maintenir un taux de natalité difficile à supporter pour des pays aux structures économiques et sociales fragiles.
- 4) Les marchés locaux étant trop étroits pour permettre à une production compétitive de se développer facilement, il est essentiel d'encourager activement les groupements sous-régionaux qui existent déjà<sup>11</sup>, de les renforcer au maximum et de faciliter leur intégration en mettant en commun le plus possible les institutions, notamment juridiques, qui facilitent le fonctionnement des marchés. L'Europe doit aussi encourager l'ouverture des frontières entre pays pour faciliter le commerce intra-africain, et faire disparaître aussi complètement que possible les entraves aux importations de biens et de services provenant d'Afrique qui peuvent encore subsister.  
Il est tout aussi essentiel qu'une bonne gouvernance soit vigoureusement encouragée et que l'on n'accepte plus les dérives extrêmes de violence, de corruption impunie et d'injustice qui sont autant de profondes entraves au développement. La restauration de la paix civile doit être l'un des objectifs principaux et une condition du soutien apporté au continent.
- 5) Face au problème de la fuite des cerveaux, il faut développer bien davantage les systèmes locaux d'éducation supérieure ; cela peut être facilité par des partenariats ou même la création de filiales directes de grandes écoles ou d'universités de renom des pays européens, comme cela se pratique déjà dans certains pays du Maghreb, du Moyen-Orient et ailleurs. Un tel système permet, à condition qu'un standard de qualité élevée y soit pratiqué, de maintenir sur place les élites dont les pays africains ont besoin, sans les inciter à s'expatrier. Il devrait aussi encourager le retour des élites expatriées. Le secteur privé éducatif pourrait jouer un grand rôle à cet égard.

---

<sup>11</sup> Il existe actuellement non moins de 17 de ces accords sous-régionaux, nombre sans doute un peu élevé.

- 6) Concernant les flux migratoires, une approche réaliste impose d'admettre qu'au-delà de l'accueil des *réfugiés* politique – incontournable dans nos systèmes légaux fondés sur les droits de l'homme –, qui doit être mieux organisé, plus rapide et solidaire à l'échelle européenne, un flux de *migrants économiques* se produira de toute façon. Le développement économique dans les pays de départ, que nos propositions précédentes visent à accélérer, pourra freiner ces flux, sans toutefois les arrêter.

Il faut donc organiser cette migration économique, qui peut être une migration circulaire<sup>12</sup> : en précisant –autant que possible en coordination entre les Etats membres de l'Union Européenne- les besoins des pays d'accueil, où certaines branches peinent à recruter, et éventuellement en instaurant des quotas, qui pourraient d'ailleurs faire l'objet de négociations avec les pays de départ. De tels quotas doivent être indicatifs plutôt que rigides, et évolutifs dans le temps. Il est tout aussi important que, une fois l'accueil des migrants organisé, ceux-ci soient logés dans des conditions décentes et bénéficient d'une instruction sérieuse, notamment en matière linguistique, culturelle, et de formation professionnelle, afin de faciliter leur intégration aussi rapide que possible.

---

<sup>12</sup> Il s'agirait de coordonner les flux d'étudiants et de travailleurs allant d'Afrique vers l'Europe et retournant en Afrique, au bout d'un temps plus ou moins long d'expérience, pour y exercer une activité.